

Lieux culturels d'établissement : Roosevelt fait le cirque !

Le lycée Roosevelt de Reims met en place un lieu culturel d'établissement entièrement consacré au spectacle vivant, et plus précisément aux arts du cirque. Ce projet, baptisé "le cirque entre à Roosevelt", permettra aux élèves qui le souhaitent, de devenir des spectateurs éclairés d'un art particulièrement ancré dans notre région.

Lorsqu'elle se voit soumettre l'idée de créer un lieu culturel au lycée Roosevelt, la documentaliste Valérie Wattier n'hésite pas longtemps et réunit plusieurs de ses collègues enseignants, avec lesquels elle élabore un projet sur le thème du spectacle vivant. La présence dans l'équipe de Jean-Louis Thomas, professeur de mathématiques et passionné de cirque contemporain – il est l'un des organisateurs du festival Jonglissimo – se concrétise par la mise en place, à la rentrée 2002, d'un lieu culturel d'établissement sur le thème : "Le cirque entre à Roosevelt".

Après une première sensibilisation aux arts du cirque en mai dernier lors d'un spectacle de jongle et d'acrobatie au sol dans la cour du lycée, les élèves sont aujourd'hui nombreux à s'inscrire dans le projet. Celui-ci comporte désormais, outre le lieu culturel d'établissement, des ateliers artistiques et deux classes à projet artistique et culturel. Une classe de 1^{er} travaillera ainsi sur la place des clowns dans la poésie du XIX^{ème} siècle avec sa professeure de lettres, Caroline Jouffre. Les élèves d'une classe de 2^e, sous la responsabilité de leur professeure d'économie-gestion Brigitte Marc, s'intéresseront pour leur part au Manège de Reims, structure partenaire du projet.

Les partenariats engagés

Dans le cadre du lieu culturel, les élèves participeront à trois ateliers, répartis chacun sur deux week-ends : jongle, acrobatie au sol et clowns. Sélectionnés à partir de leur pratique sportive, ils y rencontreront des artistes

avec lesquels ils seront amenés à affiner leurs connaissances et à confronter leurs techniques.

Comme pour tout lieu culturel d'établissement, le partenariat avec des structures culturelles de proximité s'inscrit dans le projet. Le Centre National des Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne et le Manège de Reims sont les partenaires principaux du lycée Roosevelt. La convention prochainement signée avec le Manège se traduira par des tarifs préférentiels pour les spectacles à composante de cirque contemporain, par des rencontres avec les troupes chaque fois que possible et par l'intervention d'un chorégraphe pour sensibiliser *a priori* les élèves sur certains aspects du spectacle.



Crédit : photo animaparc

Le collectif AOC entre en résidence au Cirque de Reims où il présentera son spectacle "La syncope du 7" en novembre prochain. Le jeudi 14 à 19h 30, le vendredi 15 à 20h 30 et le samedi 16 à 20h 30.

Le lieu culturel d'établissement se définit comme un cadre intermédiaire dans lequel l'élève apprend à découvrir des œuvres de référence, auxquelles il n'aurait pas nécessairement accès en temps normal. Ainsi confronté à la forme artistique retenue dans le projet (arts visuels, musique, spectacle vivant, etc.), l'élève élargit ses références culturelles et peut, lorsqu'il découvre d'autres œuvres - à travers des spectacles ou des expositions par exemple -, opérer de réels choix personnels. L'intervention d'artistes reconnus et le partenariat avec des structures culturelles, éléments essentiels du projet, doivent permettre non seulement d'aiguiser la curiosité des élèves, mais aussi d'élargir leurs connaissances. C'est pourquoi l'implication de l'équipe pédagogique et l'articulation du projet avec une politique culturelle d'ensemble de l'établissement figurent parmi les principaux critères de validation.

L'Académie de Reims compte actuellement 35 lieux culturels en collèges et lycées, co-financés par l'Etat (Rectorat et Direction régionale des affaires culturelles) et la Région. Un programme de formation académique, centrée sur la conception de projets spécifiquement culturels en milieu scolaire, est proposé aux équipes pédagogiques et administratives des établissements volontaires.

Contact : Christian Weidmann, Délégué académique à l'éducation artistique et aux affaires culturelles.
Tél: 03.26.05.68.37. Mél : ce.ac@ac-reims.fr